

LEPRÉVENANT

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MÉDECINS ET AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LANAUDIÈRE - VOL.25, Nº9

APPEL À LA VIGILANCE

LE VIRUS ZIKA - Mise à jour en date du 4 avril 2016

par : D' Pierre Robillard, médecin-conseil

NOUVELLES INFORMATIONS

ÉPIDÉMIOLOGIE

En date du 4 avril 2016, 43 cas du virus Zika liés à des voyages ont été signalés au Canada. À ce jour, il n'y a pas eu de signalement de cas d'infection à virus Zika acquise localement au Canada. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) fait la mise à jour du nombre de cas les lundis et jeudis.

Présentement, seuls le Brésil et la Polynésie française ont signalé une augmentation des cas de microcéphalie et autres malformations néonatales. Douze pays ou territoires ont signalé une augmentation de l'incidence du syndrome de Guillain-Barré (SGB) ou des confirmations en laboratoire d'une infection au virus Zika parmi les cas de SGB.

TRANSMISSION

À l'heure actuelle, aucune des deux espèces de moustiques *Aedes* connues pour transmettre le virus Zika ne s'est établie au Canada en raison du climat froid. La probabilité de transmission est donc très faible au pays. Toutefois, il est maintenant bien connu que l'infection peut se transmettre directement d'une mère infectée à l'enfant *in utero*, par voie sexuelle par un homme infecté, par le don de sang et par le don d'organes.

Les preuves d'effets néfastes causés par l'infection par le virus Zika sur le fœtus sont de plus en plus documentées, mais on ne sait pas exactement à quelle étape de la grossesse le fœtus est le plus vulnérable. Par conséquent, il est recommandé de considérer que le risque est présent pendant toute la grossesse.

Bien qu'aucune transmission sexuelle du virus Zika de femmes infectées à leurs partenaires sexuels ni de personnes infectées mais asymptomatiques n'ait été signalée, les données actuelles ne sont pas suffisantes pour exclure ces voies de transmission.

L'ARN du virus a été détecté dans le lait maternel, mais aucun cas documenté de transmission par cette voie n'a été rapporté. Pour le moment, l'Organisation mondiale de la Santé estime que « les avantages de l'allaitement pour le nourrisson et la mère l'emportent sur les risques potentiels de transmission du virus Zika dans le lait maternel ».



Il y a un risque continu pour les Canadiens qui voyagent dans des régions endémiques. Un site produit par l'ASPC dresse la <u>liste des pays où il y a une circulation actuelle du virus</u> (43 pays sur cette liste pour le moment).

L'ASPC a produit deux affiches pouvant être placées dans votre salle d'attente pour informer les patients et patientes qui comptent se rendre dans un pays touché par le virus Zika :

- Affiche Conseils aux voyageurs qui se rendent dans les pays touchés par le virus Zika;
- Affiche Conseils aux voyageurs de retour des pays touchés par le virus Zika.

Délais à respecter au retour d'un pays touché par le virus Zika :

- Pour une femme qui souhaite tomber enceinte : attendre au moins **deux mois** après le retour avant toute tentative de conception;
- Pour un homme : s'abstenir ou utiliser un condom pendant six mois après le retour lors de rapports sexuels avec une femme qui pourrait devenir enceinte, et pendant toute la durée de la grossesse si la femme est enceinte;
- Pour un donneur de sang, de tissus ou d'organes : attendre au moins **vingt et un jours** après le retour avant de donner du sang.

POUR PLUS D'INFORMATION

Trois numéros antérieurs du bulletin Le Prévenant :

- Février 2016 : <u>Appel à la vigilance Le virus Zika</u> (la maladie);
- Février 2016: Appel à la vigilance Le virus Zika, mise à jour au 10 février 2016;
- Mars 2016 : Appel à la vigilance Le virus Zika, mise à jour au 18 mars 2016 (diagnostic de laboratoire).

Ministère de la Santé et des Services sociaux :

<u>Virus Zika</u> (notamment un lien vers le <u>Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine</u> pour des recommandations pour les femmes enceintes).

ASPC:

- Pour les professionnels de la santé : Virus Zika;
- Recommandations canadiennes pour la prévention et le traitement du virus Zika (document très complet publié le 24 mars 2016).

Publication

Direction de santé publique

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Responsable de la publication

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

Avec la collaboration de :

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses Lucie Bastrash, chef de service en protection des maladies infectieuses et de santé environnementale

Mise en page

Marie-Pier Bélanger, agente administrative, Service de protection des maladies infectieuses et de santé environnementale

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2016

Dépôt légal

Deuxième trimestre 2016 ISSN 1718-9497 (PDF) 1920-2555 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section Santé publique, dans la rubrique Documentation sous l'onglet Professionnels de la santé du site du CISSS au :

www.santelanaudiere.qc.ca

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière